



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.28/2009/5
24 septembre 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

RÉUNION RÉGIONALE D'EXAMEN «BEIJING +15»

Genève, 2 et 3 novembre 2009
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**POLITIQUES ÉCONOMIQUES SOUCIEUSES DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES SEXES DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE
ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE**

Note du secrétariat*

Résumé

Le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE), à sa réunion du 24 septembre 2008, a appuyé l'organisation de la réunion régionale d'examen «Beijing +15», axée sur les aspects économiques de la problématique hommes-femmes. L'un de ces aspects qui fait l'objet de ce point de l'ordre du jour concerne la promotion de politiques économiques soucieuses de l'égalité entre les sexes dans le contexte de la crise économique et financière.

La présente note traite en particulier des liens existant entre la problématique de l'égalité des sexes et les politiques économiques. Elle montre que, généralement, ces dernières comportent implicitement des connotations sexistes et que les en débarrasser présente un réel intérêt économique en termes d'innovation, d'emploi et de croissance. Ses auteurs passent ensuite en revue des domaines clés pour l'égalité des sexes, analysent l'impact de la crise économique et financière sur les femmes et les hommes puis indiquent les grandes orientations des mesures à prendre pour l'élaboration, à court et à long terme, de politiques économiques soucieuses de l'égalité entre les sexes.

* Le présent document a été soumis tardivement faute de ressources suffisantes.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
INTRODUCTION	1 – 4	4
I. L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES...	5 – 18	4
A. Marché de l'emploi	6 – 10	5
B. Prise de décisions	11 – 13	5
C. Liens intergénérationnels	14 – 18	6
II. DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES IMPLICITEMENT SEXISTES.....	19 – 31	7
A. Politiques budgétaires	20 – 26	7
B. Législation applicable au marché du travail	27 – 29	9
C. Systèmes de sécurité sociale	30 – 31	9
III. DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES SOUCIEUSES DE L'ÉGALITÉ DES SEXES	32 – 46	10
A. Intégration de la problématique hommes-femmes dans les processus budgétaires.....	33 – 37	10
B. Promouvoir l'égalité des sexes sur le marché de l'emploi: le recours à la discrimination positive pour accroître l'employabilité des femmes	38 – 41	11
C. Promouvoir l'égalité des sexes dans les systèmes de sécurité sociale et par des compléments de revenu	42 – 44	12
D. La voix à suivre.....	45 – 46	13
IV. LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE MONDIALE: RISQUES ET OPPORTUNITÉS POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES	47 – 75	13
A. Impact de la crise économique dans la région de la CEE.....	47 – 49	13
B. Les canaux de transmission de l'impact de la crise sur l'égalité des sexes	50 – 67	14
1. Emploi	51 – 57	14
2. Migrations et transferts de fonds	58 – 63	16

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
3. Dépenses sociales.....	64	18
4. Microcrédit.....	65 – 67	18
C. Les politiques économiques au service de l'égalité des sexes: des opportunités après la crise	68 – 75	19
CONCLUSION	76 – 80	21
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		23

INTRODUCTION

1. L'égalité des sexes est un droit fondamental et, en tant que tel, fait partie du cadre de l'action sociale. En même temps, ses aspects sont multiples avec ses dimensions et interrelations culturelles, sociales, juridiques, politiques et économiques. Les pratiques en vigueur dans la plupart des pays montrent que de tous temps, l'économie et l'égalité des sexes ont été considérées comme deux secteurs distincts totalement indépendants et relevant d'instances différentes. Cette façon de voir ne correspond malheureusement pas à la réalité puisqu'elle occulte les interrelations nombreuses entre les deux.

2. En fait, les défenseurs de la cause des femmes et ceux qui élaborent les politiques économiques ont tout intérêt à coopérer étroitement. D'un côté, les politiques économiques peuvent avoir un impact sur l'égalité des sexes en rééquilibrant les opportunités offertes aux deux sexes et, de l'autre, l'égalité des sexes n'est pas sans incidences sur l'économie, par exemple parce qu'elle suppose une redistribution de la main-d'œuvre et la pleine utilisation du capital humain.

3. Les auteurs de la présente note mettent en lumière ces liens entre l'économie et l'égalité des sexes, tant sur le plan structurel que dans le contexte de la crise économique actuelle. Ils s'adressent avant tout aux organes nationaux de décision, mais aussi aux organisations internationales et en particulier aux institutions financières qui influencent les décisions prises dans les pays dans le domaine de l'économie.

4. La section I expose les mécanismes par lesquels l'égalité des sexes favorise l'innovation, la productivité et la croissance et constitue donc un atout sur le plan économique. La section II montre comment les politiques économiques, généralement considérées comme neutres du point de vue de la distinction hommes-femmes, nuisent en réalité au principe de l'égalité des sexes. La section III met en évidence la contribution active que peuvent apporter les politiques économiques à l'égalité des sexes. Enfin, la section IV passe en revue les risques et les opportunités que présente la crise économique et financière pour l'égalité des sexes. Les conclusions reprennent et résument certaines des grandes orientations politiques proposées tout au long du document.

I. L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

5. Corriger les inégalités entre les sexes ne constitue pas seulement une obligation au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et d'autres instruments internationaux mais correspond aussi à l'intérêt des décideurs dans la mesure où réserver un traitement égal aux deux sexes contribue à la productivité, à l'efficacité et à une croissance économique soutenue. L'émancipation économique des femmes est une condition indispensable du succès des efforts fournis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et éradiquer la pauvreté. Son impact sur les résultats macroéconomiques et le bien-être peut être mis en évidence au niveau des marchés de l'emploi, de la prise des décisions et des liens intergénérationnels.

A. Marché de l'emploi

6. L'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi est importante pour la viabilité des systèmes de sécurité sociale. Les pays occidentaux en particulier connaissent de véritables bouleversements démographiques avec l'explosion du nombre des personnes âgées dépendantes et les pressions qui en résultent sur les systèmes de protection sociale. Les mesures politiques prises face à cette situation consistent entre autres à favoriser la natalité (dont l'impact ne se fait sentir qu'à très long terme) et l'immigration (dont les incidences sociales sont importantes). À court terme, mettre au travail la population économiquement inactive est a priori plus facile.

7. En dehors des séniors, ce sont les femmes qui constituent la principale source de main-d'œuvre nouvelle et de contributions supplémentaires à la sécurité sociale. Leur situation sur les marchés de l'emploi ne reflète toujours pas pleinement leur niveau élevé de qualifications, si bien qu'elles représentent un potentiel actuellement sous-exploité. Il serait bien préférable, pour les femmes comme pour la société en général, que les investissements consentis pour faire accéder les femmes à l'enseignement supérieur soient mieux rentabilisés.

8. Une réelle égalité entre les sexes sur le marché du travail se traduit aussi par une répartition plus rationnelle des emplois. Pouvoir choisir dans un vaste vivier de ressources humaines sans subir l'influence de stéréotypes permet généralement de recruter celles ou ceux qui correspondent le mieux aux emplois vacants et donc d'améliorer la productivité. Par ailleurs, la diversité est un moteur de l'innovation dans la mesure où les femmes apportent des idées et des préférences nouvelles dans la mise au point de produits et de services, ce qui est propice à un entrepreneuriat davantage axé sur la croissance.

9. En favorisant une baisse de l'absentéisme et des mouvements de personnel et en améliorant la motivation et la satisfaction des employé(e)s, les mesures prises pour aider à mieux concilier travail rémunéré et responsabilités familiales se traduisent aussi par des gains de productivité¹.

10. Enfin, donner aux femmes un meilleur accès au marché du travail et leur garantir un statut plus favorable leur assure les moyens d'être économiquement autonomes et contribue à combattre la pauvreté par une augmentation des revenus pendant la période active et des retraites par la suite.

B. Prise de décisions

11. Veiller à l'égalité entre hommes et femmes au niveau de la prise de décisions ne revient pas uniquement à combattre la ségrégation verticale entre les sexes observée sur le marché de l'emploi. En effet, associer davantage de femmes au processus décisionnel pourrait bien avoir une influence sur la nature de ce processus.

12. En fait, bien qu'elles fassent encore débat, certaines recherches suggèrent que les femmes ne suivent pas le même cheminement que les hommes quand il y a des décisions à prendre et que,

¹ Voir le document ECE/AC.28/2009/6 pour une étude plus détaillée de la question.

en partie en raison des rôles et des situations qui leur sont propres, elles ont d'autres idées et préférences et peuvent donc avoir d'autres priorités que les hommes². En conséquence, les femmes apportent des façons de voir et des perspectives nouvelles qui conduisent à des conclusions ou à des solutions politiques ou commerciales différentes.

13. Plus concrètement, cela signifie que la présence de femmes à toutes les étapes de la production de biens et de services permet de mieux tenir compte des goûts et des préférences de la clientèle féminine dont le pouvoir d'achat augmente. Dans la sphère politique, une participation accrue des femmes fait que les politiques publiques en général et économiques en particulier sont mieux adaptées aux besoins de l'ensemble de la société et ne reflètent pas uniquement les expériences et les préférences d'une moitié de la population³. En d'autres termes, les politiques sont plus démocratiques et plus efficaces.

C. Liens intergénérationnels

14. Les parents en général et les mères en particulier sont obligés de trouver des compromis entre la possibilité d'exercer un emploi rémunéré et leurs responsabilités familiales. Toutefois, si l'on considère que les nécessités économiques imposent à beaucoup de familles d'avoir un revenu double, que le fait de gagner de l'argent et d'exercer une profession contribue au statut que l'on occupe au sein de la société ainsi qu'à la satisfaction et à l'épanouissement personnels, la question qui se pose aujourd'hui pour certaines femmes n'est pas tant de savoir si elles vont faire carrière ou non mais plutôt si elles veulent ou non fonder une famille.

15. En d'autres termes, la difficulté qu'il y a à concilier travail et vie familiale risque de conduire non seulement à consacrer moins de temps à son activité professionnelle mais aussi à reléguer au second plan les responsabilités familiales, en retardant le moment d'avoir des enfants ou encore en décidant d'en avoir moins, voire pas du tout. C'est pourquoi les politiques dont le but est d'aider les gens à mieux concilier responsabilités familiales et travail, à encourager les hommes à participer davantage à la vie familiale ou à mieux reconnaître et valoriser le travail non rémunéré ont des effets importants sur la natalité⁴.

² Voir par exemple Peresie (2005) et Songer et Crews-Meyer (2000) sur la prise de décisions dans les tribunaux, Krogstrup et Wälti (2007) sur les femmes et les déficits budgétaires et Fehr-Duda *et al.* (2006) sur la prise de risque selon les sexes.

³ On en donnera pour preuve l'anecdote suivante citée par Corner (1997): «Une femme politique australienne a récemment fait observer que ce n'est qu'après qu'un nombre significatif de femmes aient été élues au Parlement que l'on s'est mis à y évoquer des questions comme les soins aux enfants, les violences à l'égard des femmes et la valorisation du travail non rémunéré.».

⁴ Ces mesures ne sont pas non plus sans effet sur la viabilité des systèmes de santé publique: la famille a toujours joué un rôle important dans la prise en charge des personnes âgées. Si celle-ci a moins de temps à consacrer à cette activité, il en résulte un déficit important des prestations, amplifié par le vieillissement de la population. La mise en place d'institutions pour pallier ce manque n'est pas sans conséquences sur les dépenses de santé publique.

16. Outre qu'il contribue à maintenir voire accroître l'offre de main-d'œuvre du futur, le respect de l'égalité des sexes a peut-être aussi un effet positif sur la productivité. Des recherches ont montré que dans les familles où les mères (plus que les pères) ont un revenu confortable, le niveau de santé et d'éducation des enfants est meilleur⁵. Par ailleurs, les enfants dont les mères ont un bon niveau d'études réussissent mieux sur le plan intellectuel (avantages intergénérationnels de la scolarisation)⁶.

17. Enfin, l'adoption de mesures permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale et d'associer davantage les pères à l'éducation des enfants, combinée à une meilleure prise en charge des enfants dans les services publics, peut aider à réduire le problème grandissant des enfants livrés à eux-mêmes, qui sont plus exposés au risque de quitter l'école, de céder à la toxicomanie et de tomber dans la délinquance. Cela n'est pas non plus sans répercussions potentielles importantes sur le maintien de la paix et de la cohésion sociales.

18. En résumé, les pays sont incités, pour des raisons économiques, démographiques et sociales, à utiliser le potentiel offert par la population féminine pour compenser la baisse des effectifs de la main-d'œuvre, maintenir les recettes fiscales et améliorer l'efficacité, la compétitivité, l'innovation et la croissance. Ainsi, le respect de l'égalité des sexes est avantageux sur le plan économique. Mais, comme on le verra dans les pages qui suivent, ceux qui élaborent les politiques économiques ont un rôle actif à jouer pour que puisse être pleinement exploitée la contribution que les femmes peuvent apporter à l'économie.

II. DES POLITIQUES ECONOMIQUES IMPLICITEMENT SEXISTES

19. Les politiques économiques constituent le cadre à l'intérieur duquel interagissent les acteurs de l'économie. Elles influencent les opportunités qui s'offrent et les comportements des individus en déterminant les coûts et les avantages des activités économiques et donc la décision d'être ou non économiquement actif et comment. Par conséquent, les politiques économiques qui ne sont pas explicitement sexistes et paraissent donc neutres du point de vue de l'égalité des sexes peuvent en réalité comporter des incitations privilégiant un sexe en particulier, comme l'illustrent les exemples ci-après⁷.

A. Politiques budgétaires

20. Les incidences des dépenses et des recettes fiscales de l'État sur la condition féminine ne sont pas du tout négligeables. Pour ce qui concerne les dépenses publiques, elles tiennent entre autres aux investissements, aux politiques sectorielles et aux transferts sociaux.

⁵ Banque mondiale (2001), p.160 et 161.

⁶ Banque mondiale (2001), p. 84.

⁷ En même temps, des politiques à connotation apparemment sexiste puisqu'elles contiennent des dispositions favorisant explicitement les femmes – comme certaines des mesures présentées dans la section III – visent en réalité à corriger les inégalités entre les sexes dans la sphère économique.

21. Biens et services publics. Les décisions prises sur les dépenses à engager pour des biens et services publics peuvent avoir des conséquences différentes selon les sexes si les biens et services en question ne répondent pas aux mêmes besoins chez les femmes et les hommes. Un très bon exemple en est la mise en place d'établissements et de services abordables de soins aux enfants et aux adultes dépendants, qui constituent une alternative pour les soins à domicile et réduisent les coûts d'opportunité liés à l'arrivée (ou à une présence accrue) sur le marché du travail d'éducateurs adultes. Ces derniers étant essentiellement des femmes, ces mesures augmentent davantage l'employabilité des femmes que celle des hommes.
22. Cela demande surtout à être pris en considération lorsqu'il est question de privatisation car souvent, les services publics privatisés (par exemple les services de soins ou de santé dans la communauté) sont au moins en partie assurés par du personnel non rémunéré, essentiellement féminin⁸. Dans ces situations, si le respect de l'égalité des sexes n'est pas pris en compte, les femmes risquent de supporter l'essentiel des coûts de la privatisation.
23. Investissements publics. La situation des femmes est également influencée par d'autres dépenses publiques d'investissement consenties, par exemple dans les infrastructures (les hommes sont généralement plus nombreux à posséder une voiture et les femmes tendent à dépendre davantage des transports publics pour la recherche d'un emploi ou aller au travail) ou dans la recherche. Dans la recherche médicale en effet, le fait que les femmes n'aient pas les mêmes pathologies que les hommes et que les symptômes et les traitements puissent différer selon le sexe est rarement pris en considération, ce qui conduit à privilégier indûment les problèmes de santé des hommes.
24. Politiques sectorielles. Dans le cas des dépenses consacrées à des industries et secteurs particuliers, il n'y a pas d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en raison de la ségrégation par sexe sur les marchés de l'emploi. Par exemple, les programmes de création d'emplois ou de protection des emplois, de même que les subventions et les demandes de biens de secteurs particuliers peuvent profiter davantage aux hommes qu'aux femmes si les secteurs en question sont à prédominance masculine⁹.
25. Transferts sociaux. Ils peuvent influencer la décision d'exercer ou non un emploi rémunéré. Là où les allocations familiales sont fonction des revenus des ménages, elles peuvent à la limite décourager celui qui ne travaille pas, généralement la mère, de prendre un emploi si le revenu familial risque alors de dépasser le seuil fixé. La personne se voit alors contrainte de choisir entre deux extrêmes: une activité professionnelle ne serait envisageable qu'à la condition d'être relativement bien rémunérée et perdrait tout intérêt si elle prenait la forme d'un emploi mal payé ou à temps partiel.
26. Politiques fiscales. Pour ce qui concerne les recettes, les politiques fiscales sont implicitement sexistes lorsqu'elles prévoient un système d'imposition progressive sur le revenu du ménage considéré comme un tout. Cela donne un taux d'imposition marginal plus élevé pour le «deuxième revenu» soit – étant donné la persistance des écarts de rémunération selon les sexes

⁸ Ce processus est parfois appelé «familialisation» des prestations sociales.

⁹ Il en va de même des politiques, y compris commerciales, qui privilégient tel ou tel secteur.

dans la plupart des pays – celui de la femme (les couples mariés sont pénalisés). Tout comme les transferts sociaux, ces politiques peuvent décourager les femmes de chercher à travailler puisque les avantages qu'elles en retireraient, notamment un revenu (familial) plus élevé, pourraient ne pas l'emporter sur les coûts qui en résulteraient, liés par exemple au manque de temps à consacrer à l'entretien du ménage, à la perte du droit à certaines prestations sociales et, dans le cas des familles avec enfants, au fait de devoir confier les enfants à des institutions extérieures pour un coût qui souvent n'est que très partiellement compensé par les déductions d'impôt consenties aux parents.

B. Législation applicable au marché du travail

27. La législation qui régleme le marché du travail a un effet sur l'égalité des sexes parce que les schémas de l'activité professionnelle varient selon les sexes: dans la mesure où les femmes sont actuellement la principale source d'emplois non rémunérés, une législation essentiellement axée sur les emplois classiques à plein temps risque de négliger les besoins d'une grande partie de la main-d'œuvre (potentielle) féminine. Là où les emplois à temps partiel et les horaires flexibles ne sont pas suffisamment institutionnalisés et où les services d'accueil ne restent pas ouverts pendant toute la durée de la journée de travail, de nombreuses femmes sont obligées de renoncer à travailler pour assumer leurs responsabilités familiales. Par ailleurs, quand des emplois atypiques existent, ils ne sont souvent pas pris en compte dans les systèmes de sécurité sociale, ce qui n'est pas sans incidence sur la sécurité des revenus des femmes¹⁰.

28. S'il est bien sûr très important de protéger les femmes enceintes et les jeunes mères, les dispositions qui garantissent aux femmes de généreux congés de maternité influencent les modalités de recrutement et les politiques salariales des employeurs, les employées femmes étant perçues comme plus onéreuses que leurs collègues masculins. Des politiques innovantes seraient donc nécessaires pour contrecarrer les effets implicitement défavorables des dispositions relatives aux congés parentaux.

29. Enfin, les politiques de l'immigration destinées à alléger des pressions temporaires sur le marché de l'emploi peuvent avoir des effets différents selon les sexes par l'officialisation du travail des migrants dans certains secteurs (en particulier les services et les travaux domestiques souvent assurés par des femmes) et leur impact sur le phénomène de la traite des êtres humains (à laquelle les femmes sont les plus exposées).

C. Systèmes de sécurité sociale

30. Les systèmes de sécurité sociale peuvent avoir une influence non négligeable sur l'égalité des sexes comme le montre l'exemple des retraites. En effet, ces dernières sont de plus en plus souvent calculées sur la base des années d'activité, le travail non rémunéré (notamment les soins prodigués aux enfants et aux personnes âgées) étant rarement pris en compte. Avec des salaires généralement plus bas, un taux de chômage plus élevé et des interruptions plus fréquentes de travail dans le secteur structuré, les femmes accumulent beaucoup moins de droits à pension que les hommes et sont donc beaucoup plus exposées au risque d'être pauvres une fois âgées.

¹⁰ Voir aussi la section II.C ci-dessous.

31. Les quelques exemples ci-dessus montrent que le sexisme implicite des politiques économiques est non seulement injuste en soi, mais peut aussi altérer les opportunités économiques de même que le comportement idéal des individus et des familles des points de vue de l'offre de main-d'œuvre, de la répartition du temps entre travail rémunéré et non rémunéré, de la production des ménages et de la planification familiale (natalité) et exacerber la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes selon laquelle l'homme gagne l'argent du ménage et la femme s'occupe des enfants. Les politiques économiques peuvent donc aller à l'encontre des stratégies et objectifs fixés en faveur de l'égalité des sexes. Mais, comme on le verra plus loin, elles peuvent aussi y contribuer.

III. DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES SOUCIEUSES DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

32. Comme on l'a vu plus haut, il est indispensable que la problématique hommes-femmes soit intégrée aux politiques économiques, pour des raisons de viabilité et d'équité. Il existe pour cela tout un éventail d'instruments et de mesures, dont des moyens de détecter et de corriger les dispositions implicitement sexistes et la discrimination positive conçue pour améliorer les perspectives économiques des femmes. Des exemples en sont donnés ci-après.

A. Intégration de la problématique hommes-femmes dans les processus budgétaires

33. L'établissement de budgets tenant compte des besoins spécifiques des deux sexes est l'un des instruments les plus importants et les plus puissants dont disposent les décideurs pour promouvoir l'égalité des sexes. Selon la définition qu'en a donnée le Conseil de l'Europe, «l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire ... implique une évaluation des budgets nationaux avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire ainsi qu'une restructuration des revenus et des dépenses dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes»¹¹.

34. Dans la pratique, cela revient à évaluer les conséquences, selon les sexes, des décisions prises en matière de dépenses et de recettes publiques (dont les impôts directs et indirects et les recettes tirées de la privatisation et de la facturation des services publics aux usagers) afin d'éviter tout sexisme implicite et de promouvoir l'égalité des sexes. À cet égard, il ne faut pas oublier une variable cruciale, à savoir le travail non rémunéré qui doit être précisément quantifié et pris en compte¹².

¹¹ Conseil de l'Europe (2005).

¹² Pour de plus amples informations sur l'établissement de budgets tenant compte des spécificités de chaque sexe, voir entre autres les documents du Conseil de l'Europe (2009), de l'OIM (2008c), de Budlender et Hewitt (2003) et du FNUAP et de l'UNIFEM (2006).

35. La production de statistiques différenciées selon le sexe¹³ est une condition indispensable de l'établissement de budgets intégrant la problématique hommes-femmes. Il est par exemple impossible d'évaluer l'incidence des prestations publiques selon les sexes sans données statistiques fiables sur les utilisations qu'en font les femmes et les hommes. De même, il est indispensable d'avoir des statistiques sur l'utilisation du temps pour évaluer l'impact des budgets sur la part respective des travaux rémunérés et non rémunérés.

36. Un autre ingrédient essentiel dans ce domaine est la formation. D'un côté, il importe de former les responsables de l'élaboration des politiques économiques aux questions de parité en général et aux instruments à utiliser en particulier pour en tenir compte lors de l'établissement des budgets et, d'autre part, les défenseurs de la cause des femmes ont besoin de se familiariser avec les techniques budgétaires afin de pouvoir contribuer utilement aux initiatives de budgétisation intégrant la problématique hommes-femmes.

37. Jusqu'ici, de nombreux pays de la partie occidentale et orientale de la CEE ont pris des mesures pour l'établissement de budgets tenant compte des spécificités des sexes à l'échelon national ou local¹⁴. Toutefois, la plupart de ces initiatives n'en sont alors qu'aux tous premiers stades et restent limitées dans le temps et de par leur ampleur.

B. Promouvoir l'égalité des sexes sur le marché de l'emploi: le recours à la discrimination positive pour accroître l'employabilité des femmes

38. *Prévoir des horaires de travail souples.* Étant donné que les femmes assurent la plus grande partie du travail non rémunéré, dont la garde des enfants, leur accès à l'emploi suppose l'adoption de réglementations qui prévoient et encouragent le travail à temps partiel et des horaires flexibles. On citera à cet égard la législation néerlandaise qui autorise les employés à demander un aménagement de leurs horaires de travail, leur offrant ainsi la possibilité de travailler moins longtemps quand les enfants sont jeunes et plus longtemps une fois les enfants devenus autonomes.

39. *Favoriser l'entrepreneuriat féminin et le statut de travailleur indépendant.* L'entrepreneuriat en général et l'entrepreneuriat féminin en particulier sont considérés comme des moyens importants de combattre la pauvreté et d'améliorer la compétitivité¹⁵. Pour les femmes en particulier, le travail indépendant offre une alternative au chômage ou à l'inactivité économique¹⁶. Les actions en faveur de l'entrepreneuriat féminin peuvent comporter des

¹³ Pour une étude approfondie des indicateurs statistiques sur le sexe et l'économie, voir un rapport récent de la CEE sur la mesure de l'égalité entre les sexes dans l'économie (à paraître en octobre 2009 à l'adresse <http://www.unece.org/gender>).

¹⁴ Par exemple, voir le document ECE/AC.28/2009/3 et les réponses des pays au questionnaire de l'Organisation des Nations Unies sur la mise en œuvre de la Déclaration et du programme d'action de Beijing ainsi que les conclusions de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2000 (disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/gender>).

¹⁵ Voir le document ECE/AC.28/2009/3.

¹⁶ Voir Elias (à paraître).

systèmes de microcrédit et la sensibilisation des organes bancaires aux questions de parité pour faciliter l'accès des femmes aux moyens de financement, la simplification des procédures administratives et des informations à leur sujet et des formations spéciales à l'intention des femmes entrepreneurs.

40. *Adapter la législation relative aux congés parentaux.* Pour atténuer les conséquences négatives que les dispositions relatives aux congés de maternité peuvent avoir sur l'employabilité des femmes et encourager les pères à assumer une plus grande part des responsabilités familiales, il faudrait apporter une attention accrue à l'adoption de politiques prévoyant des incitations en faveur du congé de paternité. On peut citer à ce sujet un congé de paternité obligatoire aux alentours de la naissance (comme au Portugal) ou des avantages financiers incitant les parents à se partager le congé parental¹⁷.

41. *Améliorer la formation des femmes qui réintègrent le marché du travail.* L'un des obstacles majeurs à l'employabilité des femmes qui réintègrent le marché du travail après de longues interruptions de leur carrière sont leur manque de pratique et d'expérience professionnelle et leurs qualifications souvent mal adaptées aux emplois disponibles. C'est pourquoi des programmes de formation et d'apprentissage sur toute la durée de la vie notamment axés sur les techniques d'information et de communication devraient être mis en place ou renforcés à l'intention des femmes qui entrent à nouveau sur le marché du travail.

C. Promouvoir l'égalité des sexes dans les systèmes de sécurité sociale et par des compléments de revenu

42. *Prendre en compte le travail non rémunéré dans le calcul des prestations de retraite.* Les écarts constatés entre les sexes dans le montant des retraites et la pauvreté chez les personnes âgées sont directement liés à la part disproportionnée de travail non rémunéré dévolue aux femmes. La valeur de ce travail pour la société étant reconnue, il faudrait concevoir des systèmes de retraite selon lesquels le travail non rémunéré serait pris en compte pour le calcul des droits aux prestations de base.

43. *Intégrer les arrangements professionnels spéciaux dans les systèmes de sécurité sociale.* Les femmes étant surreprésentées dans les emplois temporaires, à temps partiel et flexibles, il est très important que les arrangements professionnels spéciaux soient intégrés aux systèmes de sécurité sociale. Des dispositions analogues à celles prévues pour les emplois à plein temps devraient notamment être appliquées aux allocations chômage et au calcul des droits à pension mais aussi au salaire minimum.

44. *Accorder une attention toute particulière aux femmes les plus vulnérables.* Une attention toute particulière devrait être accordée aux femmes les plus défavorisées, par exemple aux femmes membres de minorités ethniques, aux femmes migrantes, aux femmes des campagnes et aux mères célibataires. Pour ces femmes, les mesures destinées à améliorer l'employabilité évoquées plus haut, notamment les actions en faveur de l'entrepreneuriat féminin et les programmes de formation à l'intention des femmes qui réintègrent le marché du travail, ne sont

¹⁷ Pour de plus amples informations sur les lois relatives au congé de paternité dans la région de la CEE, voir le document ECE/AC.28/2009/6.

pas suffisantes. Des mesures devraient être prises pour leur apporter un complément de revenu et améliorer leur accès aux systèmes de sécurité sociale.

D. La voix à suivre

45. Alors qu'il s'agit d'un élément majeur de différenciation sociale entre les acteurs de l'économie, l'appartenance à l'un ou l'autre sexe n'est considérée que depuis peu comme faisant partie intégrante des processus politiques en économie. Cette prise de conscience touche de plus en plus de pays et d'institutions mais, jusqu'ici, les exemples de politiques économiques soucieuses d'égalité entre les sexes, telles les initiatives de budgétisation intégrant la problématique hommes-femmes, correspondent pour la plupart à des mesures spéciales appliquées à un secteur limité et seuls quelques pays se sont dotés de stratégies pour l'intégration complète de la problématique hommes-femmes dans les politiques économiques. Il reste donc beaucoup à faire pour favoriser l'égalité des sexes dans les politiques économiques, en particulier au sein des économies et des groupes les plus vulnérables.

46. D'ordre structurel, ces orientations demandent à être encouragées et effectivement appliquées quelle que soit la situation économique. Cela dit, elles pourraient être influencées par la crise économique et financière actuelle. Aussi, les mesures politiques prises pour faire face à la crise devraient-elles également intégrer une dimension sexospécifique. À cet égard, la récession actuelle présente des risques mais aussi des opportunités pour l'égalité des sexes.

IV. LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE MONDIALE: RISQUES ET OPPORTUNITÉS POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

A. Impact de la crise économique dans la région de la CEE

47. La région de la CEE est entrée en 2008 dans sa phase de récession la plus grave depuis la Deuxième Guerre mondiale. En 2009, toutes les sous-régions ont connu une croissance négative. Ce déclin s'est accompagné d'une augmentation du chômage et d'un ralentissement particulièrement marqué des échanges internationaux, des flux de capitaux et des transferts de fonds. De nombreux pays ont dû faire face à un resserrement du crédit et leurs budgets sont mis à rude épreuve en raison de l'augmentation des besoins en prestations sociales et de la nécessité de prendre des mesures de relance.

48. Les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale ont subi un choc important différent de celui qui a été ressenti dans les économies plus développées. Dans beaucoup d'entre eux, l'inversion des flux de capitaux vers les marchés européens émergents a provoqué une crise sur les marchés boursiers et des changes. La baisse rapide et continue des prix des produits de base, notamment du pétrole, du gaz et des métaux, qui avaient atteint des sommets historiques dans le courant de l'été de 2008, a accentué la pression à la baisse dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) exportateurs d'énergie. Par ailleurs, le ralentissement de l'activité dans les économies développées s'est traduit par une baisse des autres exportations en provenance des pays à économie de transition et a entraîné un déclin spectaculaire des transferts de fonds^{18, 19}.

¹⁸ La Banque mondiale prévoit qu'en 2009, les transferts de fonds devraient baisser de 7 à 10 % dans le monde mais, pour la région de la CEE, cette baisse devrait être de l'ordre de 12 à 15 %.

De ce fait, par rapport à toutes les régions en développement, l'Europe orientale et l'Asie centrale devraient subir la plus forte récession en 2009 (15 %).

49. Parmi ces pays, seuls ceux qui ont engrangé de gros profits dans des fonds de stabilisation pendant les années où les cours du pétrole étaient au plus haut ont pu mettre en œuvre des politiques macroéconomiques anticycliques. Par ailleurs, les économies émergentes avaient des filets de protection sociale plus faibles que les économies développées et comptaient une plus forte proportion de leur population proche du seuil de subsistance. Ainsi, le ralentissement de l'économie et surtout ses conséquences sociales ont été beaucoup plus prononcés dans ces pays en tant que groupe que dans les économies développées.

B. Les canaux de transmission de l'impact de la crise sur l'égalité des sexes

50. Les canaux de transmission de l'impact de la crise mondiale sur l'égalité des sexes sont notamment: 1) l'emploi, 2) les transferts de fonds et les flux migratoires, 3) les dépenses sociales, et 4) le resserrement du crédit.

1. Emploi

51. Chômage. La demande globale de main-d'œuvre n'a pas baissé au même rythme selon les industries et les secteurs et les emplois masculins et féminins ont été différemment touchés par la crise en raison de la distribution sectorielle des emplois selon le sexe.

52. Aux États-Unis, au Canada et dans l'Union européenne (UE27), les hommes ont manifestement été plus durement touchés que les femmes. Des secteurs comme le bâtiment, les services financiers et l'automobile ont été frappés de plein fouet, les victimes étant en majorité des hommes²⁰.

53. Dans l'Union européenne, le taux de chômage était d'environ 1,3 % plus élevé pour les femmes que pour les hommes entre la fin de 2002 et le début de 2007 mais, depuis deux ans, les taux de chômage féminin et masculin se sont rapprochés. Entre les premiers trimestres de 2008 et de 2009, le taux de chômage a davantage augmenté chez les hommes que chez les femmes dans tous les pays membres de l'UE à l'exception de Malte, de la Pologne et de la Roumanie²¹.

54. Dans les pays de l'EOCAC, les femmes sont très présentes dans les domaines d'activité les plus susceptibles de rester dans le secteur public, soit la santé, l'éducation et l'action sociale, et dans l'agriculture. À en juger d'après ce qui s'est passé pendant la crise qui a accompagné la période de transition, une baisse des recettes publiques pourrait conduire à réduire fortement les dépenses sociales et les traitements ou même les emplois dans la fonction publique²². Les

¹⁹ En 2006, le Tadjikistan et la République de Moldova ont bénéficié des transferts de fonds les plus élevés au monde (en pourcentage du PIB), le Kirghizistan étant à la quatrième place (Banque mondiale, 2008).

²⁰ OIT (2009 b)).

²¹ Eurostat (2009).

²² OIT (2008).

quelques indications disponibles sur la situation actuelle donnent une image plus nuancée. Dans la Fédération de Russie, les premiers licenciements ont surtout eu lieu dans l'industrie, la métallurgie et les services financiers, entraînant un chômage marqué chez les hommes. Toutefois, au cours du premier trimestre de 2009, la part des services, du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration et de l'administration publique (qui emploient tous une forte proportion de femmes) dans les licenciements d'employés inscrits au chômage a augmenté. Le chômage féminin devrait donc croître plus vite dans la deuxième moitié de l'année²³. Quant aux pays les plus pauvres – non exportateurs de pétrole – de l'EOCAC dans lesquels l'agriculture reste l'un des principaux secteurs (notamment la culture du coton), ils devraient connaître un taux de chômage plus élevé chez les femmes.

55. Emplois vulnérables. Si le taux d'activité économique est relativement élevé chez les femmes dans la plupart des pays de la CEE et notamment dans la sous-région de l'EOCAC, beaucoup de ces emplois relèvent du secteur informel (par exemple les emplois non déclarés au sein d'entreprises familiales). Les femmes restent très largement surreprésentées dans les emplois subalternes, caractérisés par de bas salaires, de mauvaises conditions de travail et l'absence de protection sociale²⁴.

56. Les récessions financières et économiques se soldent souvent par une augmentation des emplois informels et atypiques, qui concernent essentiellement les femmes. Le travail au noir attire davantage de personnes à la suite des réductions d'emplois dans le secteur officiel et de la baisse des salaires moyens. Par ailleurs, les employeurs peuvent être tentés de recourir à de nouveaux arrangements en recrutant à temps partiel, au titre de contrats à durée déterminée ou au coup par coup. Ces arrangements atypiques équivalent à une sécurité d'emploi moins grande, des rémunérations plus faibles et des prestations sociales réduites. L'Organisation internationale du Travail (OIT) estime que pendant la crise qu'a connue la Russie en 1998, la part des emplois vulnérables dans les pays de l'EOCAC a augmenté beaucoup plus pour les femmes que pour les hommes²⁵.

57. Baisse des salaires réels. Les processus qui conduisent à une augmentation des emplois vulnérables ont aussi des effets négatifs sur les salaires réels. Pour faire face à la crise, de nombreuses entreprises réduisent les salaires et/ou leurs effectifs. La baisse des revenus dans le secteur structuré et la surabondance de main-d'œuvre dans le secteur informel favorisent la multiplication des emplois faiblement rémunérés et peu ou non couverts par des prestations sociales. Les femmes tendent à être plus durement touchées par ce phénomène puisque, d'une manière générale, elles étaient moins bien payées que les hommes avant la crise. On craint que

²³ Banque mondiale (2009 b)).

²⁴ OIT (2008).

²⁵ Voir aussi Zoya Khotkina sur les effets de la crise de 1998: «The Economic Crisis Hurts Women and Families First», rapport de la table ronde «Women's Labour in Crisis» organisée à Moscou par des ONG, *The Russia Journal*, 8-14 mars 1998, <http://www.russiajournal.com/printer/weekly1166.html>.

l'écart actuel de rémunération entre les sexes n'augmente encore pendant la crise puisque les salaires des femmes baissent souvent plus vite que ceux des hommes²⁶.

Enseignements de la crise de 1998 en Russie

Les changements drastiques intervenus en Russie sur le marché du travail en raison de la transition ont eu pour effet de réduire sensiblement la part de la main-d'œuvre féminine et de modifier les emplois sectoriels ainsi que les facteurs qui régissent le calcul des salaires.

Après une période de stabilisation en 1994-1997, la situation s'est encore aggravée sous l'effet de la crise financière de 1998. D'après des données empiriques issues d'une enquête longitudinale, l'écart moyen de rémunération entre les sexes s'est encore creusé, les femmes occupant les emplois les plus mal payés étant les plus durement touchées. Les effets de la crise ont été très différents selon les femmes: les écarts de rémunération entre les sexes ont surtout affecté les femmes âgées de 18 à 34 ans et relativement peu instruites qui se sont révélées beaucoup plus vulnérables aux chocs économiques (Gerry C, B-Y Kim, et A Li C. 2004).

2. Migrations et transferts de fonds

58. Dans la région de la CEE, les mouvements migratoires sont importants par rapport aux normes internationales et uniques en ce sens que la région est à la fois un lieu important d'immigration et d'émigration. Les trois principaux pays d'immigration du monde appartiennent en effet à la CEE (États-Unis, Fédération de Russie et Allemagne). Alors qu'au niveau mondial, les femmes représentent en gros la moitié des migrants, dans la région de la CEE, elles en représentent la majeure partie²⁷.

59. En Eurasie, les flux migratoires ont augmenté au cours des dernières années selon un schéma essentiellement bipolaire. Ceux qui émigrent d'Europe centrale vont surtout en Europe occidentale alors que les émigrants provenant de pays de l'EOCAC restent dans la même région, se concentrant dans la Fédération de Russie et au Kazakhstan.

60. Dans l'EOCAC, la destination des migrants n'est pas non plus la même selon le sexe: si les femmes préfèrent émigrer en Europe occidentale où elles travaillent dans les métiers des soins à la personne, les hommes émigrent de préférence vers la Fédération de Russie où ils travaillent dans le bâtiment ou la métallurgie²⁸.

61. Les politiques restrictives mises en place dans les pays de destination gonflent le nombre des sans-papiers. Ces derniers fournissent une main-d'œuvre bon marché et souple, vulnérable et facile à renvoyer dans les périodes de ralentissement de l'économie. Il est vraisemblable que les flux migratoires vers les pays développés diminueront en raison de la crise financière et que

²⁶ Tutnjevic (2002).

²⁷ En Europe et en Asie centrale, 57,2 % des immigrants sont des femmes (Banque mondiale, 2008).

²⁸ Voir par exemple l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) (2008a).

certain migrants rentreront chez eux. Au Royaume-Uni, pendant l'été 2008, le nombre d'immigrants en provenance de Pologne est tombé à son niveau le plus bas depuis 2004 – il a baissé de 36 % depuis 2007 – correspondant à un déclin général de l'immigration au Royaume-Uni. Même de retour chez elles, les femmes peuvent se trouver en situation de vulnérabilité, éprouvant des difficultés à retrouver un emploi et leur place dans leur communauté d'origine.

62. Les migrants originaires des pays d'Europe orientale et d'Asie centrale ont été affectés par l'aggravation de la récession et une hostilité croissante à l'immigration dans les pays développés. La dégradation de la situation de l'emploi dans la Fédération de Russie a de sérieuses conséquences pour des pays comme le Tadjikistan, la République de Moldova et le Kirghizistan qui reçoivent une grande partie des envois de fonds en provenance de la Fédération de Russie et où ces ressources représentent une part importante du PIB. Les licenciements de masse qui ont eu lieu dans les pays développés ont submergé des secteurs bien précis comme l'industrie du bâtiment qui emploie essentiellement des travailleurs migrants de sexe masculin. D'après Cholewinski (2008) les agents de santé et les employés de maison (des femmes pour l'essentiel) devraient être moins affectés par la crise financière parce qu'ils sont plus indispensables.

63. Dans les pays d'Asie centrale où ce sont surtout les hommes qui émigrent, les effets de la crise sur les femmes se feront sentir sous la forme d'une diminution des envois de fonds et donc d'une baisse de la consommation.

La féminisation des migrants en Ouzbékistan

Dès le début de la transition économique, les femmes ouzbèkes ont joué un rôle important dans les migrations de main-d'œuvre. Au début, ces migrations se faisaient essentiellement pour le commerce de navette, très populaire au début des années 90²⁹. Souvent, les femmes ne se contentaient pas de participer à cette forme de commerce mais elles l'organisaient, assumant la pleine responsabilité des risques et des pertes possibles.

Depuis 2000, le nombre des femmes migrantes employées dans le secteur des services est en augmentation. La proportion de femmes parmi les travailleurs qui émigrent vers les pays voisins, en particulier le Kazakhstan, est également en augmentation. D'après certaines estimations, au moins 200 000 à 250 000 femmes ouzbèkes vont travailler chaque année dans la Fédération de Russie, pour la plupart en toute illégalité. Par ailleurs, la proportion de femmes parmi les travailleurs migrants à l'intérieur du pays est aussi en augmentation³⁰.

²⁹ Le commerce de navette est le commerce effectué par des entrepreneurs individuels qui achètent à l'étranger des marchandises pour les revendre au retour sur les marchés ou dans de petites échoppes. Souvent, ces marchandises ne sont que partiellement déclarées ce qui permet d'éviter les taxes à l'importation.

³⁰ Maksakova (2006) et OIM (2008b).

3. Dépenses sociales

64. L'accès aux prestations sociales et leur qualité tendent à baisser en raison de la crise financière et des mesures d'austérité prises par les gouvernements. Bien que ces derniers s'efforcent de maintenir à leur niveau antérieur les sommes investies dans les services essentiels comme la santé ou l'éducation, ces derniers souffrent souvent des coupes faites dans les dépenses publiques. Les femmes sont les plus affectées par la réduction des prestations de santé en raison des besoins de santé qui sont les leurs mais aussi parce que ce sont elles qui s'occupent de faire soigner d'autres membres de la famille comme les enfants, les personnes âgées, les malades et les handicapés. Par voie de conséquence, leur état de santé risque d'empirer dans les pays qui sont obligés de couper dans les dépenses sociales.

Restrictions budgétaires dans les États baltes

De tous les pays de la région de la CEE, ce sont peut-être l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie qui ont affronté en 2009 les récessions les plus graves (baisse de 15 à 20 % de la croissance du PIB). Avec la dégringolade des rentrées fiscales, les États baltes ont dû opérer de sérieuses restrictions budgétaires pour continuer de satisfaire aux critères fixés pour l'entrée dans la zone euro. C'est ainsi qu'il a fallu réduire les salaires dans le secteur public (jusqu'à 40 % en Lettonie) et le montant des retraites et accroître la taxe à la valeur ajoutée. En Lettonie, les coupes dans le budget de la santé ont été telles qu'elles ont entraîné la démission du Ministre de la santé et déclenché une nouvelle vague de protestations. La Lituanie a fixé un plafond aux allocations pour congé de maternité et l'Estonie a réduit le montant des prestations en cas de maladie (*Baltic Times*, 23 juillet 2009).

4. Microcrédit

65. Le resserrement du crédit n'a pas été sans incidence sur l'activité économique des femmes. Ces dernières représentent une proportion non négligeable des auto-entrepreneurs (en particulier en Asie centrale) qui, le plus souvent, exercent leur activité dans le secteur informel. Il s'agit de vente de détail au domicile ou sur les marchés, de travaux de blanchisserie et de nettoyage, de couture et de retouches. Les petits commerces sont généralement financés par l'entrepreneur lui-même ou à l'aide de capitaux empruntés auprès de parents, d'officines privées ou de banques spécialisées. Les banques de dépôt spécialisées dans le microfinancement souffrent d'une chute des dépôts³¹. Cela dit, la plupart des instituts de microfinancement comptent sur l'aide de l'État pour financer leurs prêts. Les budgets publics étant durement grevés par les plans de sauvetage financiers, la chute des recettes et l'augmentation des dépenses, le soutien des pouvoirs publics aux systèmes de microfinancement risque de pâtir de la concurrence du soutien à apporter dans d'autres domaines comme l'agriculture et la protection sociale.

³¹ Comme d'autres banques de la région, les banques de microfinancement d'Europe orientale et d'Asie centrale ont dû faire face à des mouvements constants de retrait des dépôts pendant les semaines qui ont suivi la faillite de Lehman Brothers. Dans la Fédération de Russie, les retraits mensuels dans le secteur bancaire ont atteint en octobre environ 5 à 7 % du volume total des dépôts (CGAP 2009).

66. De plus, devant la nécessité d'attirer des investissements étrangers, de nombreux pays émergents ont dû augmenter leurs taux d'intérêt, réduisant encore l'accès au crédit. L'expérience montre que les programmes de crédit diminuent en raison de la crise des banques, obligeant les petits entrepreneurs à se tourner vers d'autres sources de capitaux. Les bailleurs de fonds privés qui pratiquent des taux élevés sont souvent le seul choix qui leur reste³². Si l'on considère que l'accès au crédit a toujours été difficile pour les femmes, le fait qu'il soit maintenant plus difficile d'emprunter à des tarifs avantageux limite encore leurs chances de trouver un emploi dans de petites et moyennes entreprises ou d'exercer une activité indépendante.

67. En résumé, la diminution des possibilités d'emploi, la baisse considérable des transferts de fonds et du crédit combinées à l'obligation, pour les États, de réduire les prestations sociales en faveur des femmes et des enfants en temps de crise imposent de renforcer la mise en œuvre dans ces pays de politiques économiques soucieuses d'égalité entre les sexes et d'engager vivement les organisations et institutions internationales à appuyer les économies les plus vulnérables de la région de la CEE.

C. Les politiques économiques au service de l'égalité des sexes: des opportunités après la crise

68. Devant l'aggravation de la crise financière mondiale, de nombreux pays ont adopté des plans d'urgence à la fin de 2008 et au début de 2009 cependant que les institutions internationales lançaient un débat sur les réformes à apporter au cadre de réglementation et de coopération de l'économie mondiale.

69. Coopération internationale. En avril 2009, alors que la crise économique allait s'intensifier, les membres du G-20 réunis à Londres se sont engagés à fournir des efforts supplémentaires pour renflouer les marchés des capitaux, rétablir la confiance et relancer la croissance. Les 1 milliard 100 millions de dollars de ressources supplémentaires qu'il a été décidé d'injecter dans l'économie représentent pour le Fonds monétaire international (FMI) un apport de 750 milliards de dollars dont une partie a été allouée à plusieurs économies de la région de la CEE pour les aider à améliorer la position de leur balance des paiements.

70. Les grandes institutions financières internationales (la Banque mondiale et le FMI) ont promis de veiller à ce que les ajustements apportés à l'économie pour combattre les effets de la crise prennent également en compte les besoins des groupes les plus vulnérables en favorisant la mise en place ou le renforcement de filets de protection sociale. L'expérience a cependant montré que souvent ces institutions ont négligé d'intégrer dans leurs programmes la problématique hommes-femmes de sorte que les coupes dans les dépenses publiques et les réformes des politiques lèssent surtout les femmes. Seuls les programmes de sauvetage qui auront intégré une dimension sexospécifique offriront les bonnes incitations aux agents économiques tandis que leurs effets seront plus visibles et leur efficacité améliorée.

71. Des engagements supplémentaires pour le maintien ou l'augmentation de l'aide et l'allègement de la dette ont été pris en faveur des pays les plus pauvres afin de les aider à maintenir leurs prestations sociales, stimuler le commerce et relancer la croissance. Là encore,

³² CGAP (2009).

c'est un pas dans la bonne direction à la condition que ces engagements soient formulés dans un souci de promotion de l'égalité des sexes.

72. Le Pacte mondial pour l'emploi adopté par l'OIT en juin 2009 illustre parfaitement comment une perspective de genre peut être intégrée dans des mesures élaborées à l'échelon international pour faire face à la crise. Conçu pour inspirer les politiques nationales et internationales de relance de l'économie et de la création d'emplois par tout un éventail de mesures pouvant être adaptées aux besoins et à la situation de chaque pays, ce pacte comporte ouvertement une dimension sexospécifique et invite les gouvernements et les institutions multilatérales à associer des femmes à la mise au point et à l'évaluation des programmes de redressement de l'économie et à veiller à tous les niveaux au respect de l'égalité des sexes (OIT, 2009c).

73. Ripostes nationales. Les coûts sociaux de la crise économique et financière mondiale sont sans précédent. Si les ripostes mises au point au niveau national négligent la problématique hommes-femmes, les inégalités entre les sexes risquent d'empirer. Mais en même temps, la crise peut être une occasion de modifier profondément les politiques et les pratiques et de redoubler d'efforts en faveur de l'égalité des sexes. Dans cet esprit, de nombreux pays ont inclus dans leurs plans d'incitations fiscales des mesures destinées à protéger les acquis sociaux et économiques des femmes, par exemple par des augmentations des compléments de revenu pour les familles avec enfants (Fédération de Russie³³, Arménie³⁴, Belarus³⁵, Belgique, Bulgarie, Allemagne, France, Lituanie, Luxembourg et Royaume-Uni), un soutien accru pour la participation des femmes au marché du travail (Malte, Pays-Bas par exemple) ou, de façon plus indirecte, des soutiens à l'emploi dans les secteurs où les femmes sont surreprésentées comme les travaux domestiques (Allemagne, Suède), l'agriculture (Roumanie, Ouzbékistan³⁶) et le tourisme (Slovaquie, Grèce, Roumanie)³⁷, ou encore par l'augmentation des plus petites retraites qui constituent la principale source de revenus pour de nombreuses femmes âgées (Fédération de Russie, Géorgie)³⁸.

³³ Banque mondiale (2009a).

³⁴ Darvas (2009).

³⁵ Darvas (2009).

³⁶ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2009).

³⁷ Commission européenne (2009).

³⁸ Alors que les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes, elles n'ont généralement pas la possibilité d'accumuler autant de droits à pension qu'eux (maternité, travail à temps partiel dans le secteur informel, etc.). Quand elles sont vieilles, leur seule source de revenus est souvent l'allocation de retraite minimale (voir le site de la CEE:

<http://www.unece.org/pau/age/welcome.htm>).

74. Dans tous les pays, les mesures visant à maintenir les dépenses de santé, les actions de formation, le crédit (en particulier pour les petites et moyennes entreprises) et les investissements dans les infrastructures devraient impérativement intégrer la problématique hommes-femmes. En d'autres termes, les politiques nationales – à court ou à long terme – devraient comporter des éléments différenciés selon le sexe en fonction de la situation économique et sociale. Par exemple, les mesures de soutien à la stabilité financière et aux services bancaires devraient comporter des programmes de formation pour les femmes dans le secteur bancaire (en particulier dans les zones rurales). Les systèmes de microcrédit devraient en même temps être maintenus, en particulier dans les pays d'Asie centrale où ils contribuent notablement à l'autonomisation des femmes.

75. D'un point de vue macroéconomique, les décideurs se trouvent devant la nécessité de trouver des compromis entre les mesures à court terme destinées à atténuer les effets présents de la crise et les politiques à mettre en œuvre à plus long terme pour favoriser une croissance durable. Pour beaucoup de pays de la région de la CEE et en particulier d'Europe orientale et d'Asie centrale, cette deuxième alternative est capitale et demande que soient élaborées des stratégies qui permettent de diversifier le schéma de la croissance en s'affranchissant de la dépendance à l'égard des produits de base au profit de secteurs à valeur ajoutée. La formation de femmes aux compétences particulières requises par l'évolution des structures de production constitue alors une opportunité pour le développement du capital humain et la croissance durable dans ces pays.

CONCLUSIONS

76. Il faudrait que les politiques et stratégies économiques comportent à la fois des mesures à court terme soucieuses de l'égalité entre les sexes pour atténuer les conséquences de la crise et des mesures à long terme destinées à corriger les connotations implicitement sexistes des politiques et les inégalités entre les sexes dans la sphère économique.

77. Mesures à court terme. Il faudrait que les mesures prises pour atténuer l'impact de la crise tiennent compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes. Notamment:

a) Les plans de relance existants devraient être revus et au besoin complétés par des éléments visant la problématique hommes-femmes, cependant que des plans supplémentaires intégrant directement cette problématique pourraient être mis sur pied;

b) Les dépenses publiques d'investissement dans les infrastructures sociales constituent une priorité des points de vue de l'égalité des sexes et de la productivité. Dans le domaine de l'éducation par exemple, il est important d'assurer des formations garantissant l'égalité entre les sexes et bien ciblées afin de faciliter la création d'emplois également accessibles aux femmes et aux hommes;

c) Il faudrait introduire dans les systèmes existants de protection sociale des dispositions prévoyant la mise en place de prestations spéciales en faveur des groupes vulnérables les plus touchés par la crise et notamment les femmes en situation ou exposées au risque de pauvreté;

d) Les mesures destinées à restaurer la stabilité financière et les services bancaires devraient comporter des actions de sensibilisation au problème de l'égalité des sexes et des programmes de formation à l'intention des femmes du secteur bancaire (en particulier dans les zones rurales). Les systèmes de microcrédit et les programmes de prêt des gouvernements devraient être maintenus et accessibles aux femmes disposant de moyens limités.

78. Stratégies à long terme. Elles devraient concilier les politiques macroéconomiques et la nécessité de garantir un traitement égal aux femmes et aux hommes. Notamment:

a) Les groupes vulnérables souffrent moins de la crise dans les pays où interviennent des mécanismes de stabilisation automatique de l'économie et dotés de systèmes de protection sociale accessibles à tous. Dans les pays où n'existent pas de tels mécanismes, la crise est l'occasion d'en démontrer la nécessité et d'agir pour en créer;

b) L'établissement de budgets en fonction des spécificités de chaque sexe et l'évaluation de l'impact de la législation sur la situation des femmes et des hommes doivent être renforcés dans tous les domaines des politiques économiques et les secteurs sociaux concernés;

c) Il importe de revoir les politiques de l'emploi pour en dénoncer les connotations sexistes, par exemple au niveau du recrutement et des perspectives de carrière, dont l'accès aux postes de responsabilité. L'élimination de toute connotation sexiste suppose l'adoption de dispositions prévoyant des horaires de travail flexibles, des moyens de concilier vie professionnelle et vie familiale et des prestations de l'État pour tout ce qui s'apparente à un travail non rémunéré de soins à la personne. En d'autres termes, les politiques de l'emploi, dont le but est généralement d'intervenir en amont, devraient être assorties de dispositions visant à proposer aux hommes et aux femmes des emplois décents, régis par les mêmes conditions et également adaptés à leurs besoins;

d) Il faudrait améliorer la protection des travailleurs migrants et intensifier la lutte contre la traite des êtres humains. À cet égard, il est essentiel que tous les pays ratifient les conventions internationales concernées. Les systèmes bancaires et les services de transfert de fonds devraient aussi être développés pour que soient réduits les coûts de transaction liés aux transferts de fonds et que les capitaux passent par les canaux officiels.

79. Coopération internationale. Tous les pays de la région de la CEE et en particulier les pays en transition ont besoin d'une aide des organisations internationales pour aller plus loin dans l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques économiques. Notamment:

a) Il faudrait accorder davantage d'attention à la question de l'égalité des sexes lors de l'élaboration des plans d'ajustement et dans les conseils donnés au sujet des stratégies de développement des pays. Il importe pour cela que la situation économique et sociale des pays concernés soit analysée du point de vue des besoins propres à chaque sexe;

b) De même, les efforts fournis par les institutions financières internationales pour intégrer une perspective sexospécifique dans leurs politiques de prêts devraient être intensifiés. Pour cela, il est important d'évaluer au préalable l'incidence probable des mesures envisagées et d'en analyser les effets après coup. Cela suppose que les analystes et les décideurs des

institutions financières internationales acquièrent une meilleure connaissance du problème des spécificités de chaque sexe, par le biais d'un encadrement et d'activités de formation appropriés;

c) Il importe que les autres organisations internationales, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, poursuivent activement leurs efforts en faveur de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques économiques, notamment par le biais de réseaux régionaux et sous-régionaux ainsi que de partenariats conclus avec les responsables de l'élaboration des politiques nationales et les organisations de la société civile (voir le document ECE/AC.28/2009/7).

80. Toutes ces mesures devraient contribuer à faire du respect de l'égalité des sexes une partie intégrante des politiques économiques avec le même objectif: donner aux femmes les mêmes opportunités qu'aux hommes et contribuer ainsi à exploiter pleinement le potentiel de l'économie tout en garantissant l'équité sociale et des droits égaux aux femmes et aux hommes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Budlender, D. and G. Hewitt, Engendering Budgets (2003). *A Practitioners' Guide to Understanding and Implementing Gender-Responsive Budgets*. The Commonwealth Secretariat, Londres. Disponible en ligne à l'adresse:
http://www.thecommonwealth.org/shared_asp_files/uploadedfiles/%7BFBF59912-40C3-47A6-89C2-F3E5A0EA9B74%7D_Engendering%20Budgets%20final%20doc.pdf.
- Cholewinski, R., 2008. *Rapport annuel sur les migrations dans le monde*. OIM, Genève.
- Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres (CGAP), 2009. *The Global Financial Crisis and Its Impact on Microfinance*. Disponible en ligne à l'adresse:
http://www.cgap.org/gm/document-1.1.1305/FN_52%20ENG.pdf.
- Corner, L., 1997. *Women's Participation in Decision-Making and Leadership – a Global Perspective*. In: Asian Women in Cooperative Development Forum and ICA Regional Office for Asia and the Pacific (eds.), *Women in Decision-Making and Co-operatives: Rapport d'une conférence régionale; 7-9 mai 1997*, Tagaytay City, Philippines.
- Conseil de l'Europe, 2005. *L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire*. Rapport final du Groupe de spécialistes sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire (EG-S-GB). Conseil de l'Europe, Strasbourg. Disponible en ligne à l'adresse:
[http://www.coe.int/T/E/Human_Rights/Equality/PDF_EG-S-GB\(2004\)RAPFIN_E.pdf](http://www.coe.int/T/E/Human_Rights/Equality/PDF_EG-S-GB(2004)RAPFIN_E.pdf).
- Conseil de l'Europe, 2009. *L'égalité dans les budgets: pour une mise en œuvre pratique*. Manuel. Conseil de l'Europe, Strasbourg. Disponible en ligne à l'adresse:
http://www.coe.int/T/E/Human_Rights/Equality/PDF_CDEG%202008%2015_en.pdf.
- Darvas, Z., 2009. *The Impact of the Crisis on Budget Policy in Central and Eastern Europe*. OECD Journal on Budgeting, juillet.
- Elias, G. *Women's self-employment and entrepreneurship in the region of the Economic Commission for Europe*. In ECE, *Gender Gap and Economic Policy* (à paraître).

- Commission européenne, 2009. *The EU's response to support the real economy during the economic crisis: an overview of Member States' recovery measures*. European Economy Occasional Papers No. 51. Disponible en ligne à l'adresse: http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/publication_summary15670_en.htm.
- Eurostat, 2009. *Labour Market Latest Trends – 1st quarter 2009 data*. Disponible en ligne à l'adresse: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-QA-09-035/EN/KS-QA-09-035-EN.PDF.
- Fehr-Duda, H., M. Gennaro and R. Schubert, 2006. *Gender, Financial Risk and Probability Weights, Theory and Decision*. Vol. 60, Issue 2: 283-313. Disponible en ligne à l'adresse: <http://e-collection.ethbib.ethz.ch/view/eth:27357>.
- Gerry, C., B.-Y. Kim, and C. A Li, 2004. *The Gender Wage Gap and Wage Arrears in Russia: Evidence from the RLMS*. Journal of Population Economics, Vol. 17, 267-288.
- OIT, 2008. *Economic Growth and Decent Work: Recent Trends in Eastern Europe and Central Asia*.
- OIT, 2009a. *Tendances mondiales de l'emploi, mai 2009*. Disponible en ligne à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_106504.pdf.
- OIT, 2009b. *Tendances mondiales de l'emploi des femmes, mars 2009*. Disponible en ligne à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_103456.pdf.
- OIT, 2009c. *Surmonter la crise: Un pacte mondial pour l'emploi*. Disponible en ligne à l'adresse: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_108456.pdf.
- OIM, 2008a. *Migration in Moldova: a Country profile*. OIM, Genève.
- OIM, 2008b. *Migration in Uzbekistan: a Country profile*. OIM, Genève.
- OIM, 2008c. *Understanding Gender-Sensitive Budgeting*. Disponible en ligne à l'adresse: http://www.iom.int/jahia/webdav/shared/shared/mainsite/published_docs/periodicals_and_newsletters/gsb_final_20booklet.pdf.
- Krogstrup, S. and S. Wälti, 2007. *Women and Budget Deficits*. HEI Working Paper No. 13/2007. Institut supérieur des hautes études internationales, Genève. Disponible en ligne à l'adresse: http://hei.unige.ch/sections/ec/pdfs/Working_papers/HEIWP13-2007.pdf.
- Maksakova, L., 2006. *Feminization of Labour Migration in Uzbekistan*. In: Migration Perspectives Eastern Europe and Central Asia, Organisation internationale pour les migrations, Genève.

- Marat, E., 2008. *Kyrgyzstan: microcredit lending encounters success in Central Asia*. Disponible en ligne à l'adresse:
<http://www.eurasianet.org/departments/insight/articles/eav070808.shtml>.
- Peresie, J.L., 2005. *Female Judges Matter: Gender and Collegial Decision-making in the Federal Appellate Courts*. The Yale Law Journal, Vol.114, Issue 7: 1759-1790. Disponible en ligne à l'adresse: www.yalelawjournal.org/pdf/114-7/peresie.pdf.
- Songer, D.R. and K.A. Crews-Meyer, 2000. *Does judge gender matter? Decision Making in State Supreme Courts*. Social Science Quarterly, Vol. 81, Issue 3.
- Tutnjevic, T., 2002. *Gender and Financial/Economic downturn*. IFP/CRISIS Working Paper n° 9, Genève, octobre 2002.
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 2009. *Fiscal stimulus packages in Selected Asia-Pacific Countries*. Disponible en ligne à l'adresse:
<http://www.unescap.org/pdd/publications/survey2009/stimulus/fiscal-stimulus.pdf>.
- Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM), 2006. *Gender-Responsive Budgeting in Practice: A Training Manual*. Disponible en ligne à l'adresse:
<http://www.gender-budgets.org/content/view/247/155/>.
- Banque mondiale, 2001. *Engendering Development through Gender Equality in Rights, Resources, and Voice*. Policy Research Report 21776. Oxford University Press, New York. Disponible en ligne à l'adresse:
http://www-wds.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64193027&piPK=64187937&theSitePK=523679&menuPK=64187510&searchMenuPK=64187283&siteName=WDS&entityID=000094946_01020805393496.
- Banque mondiale, 2008. *Migration and Remittances Factbook*. World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale, 2009a. *Russian Economic Report No. 18*. Disponible en ligne à l'adresse:
<http://siteresources.worldbank.org/INTRUSSIANFEDERATION/Resources/rr18eng.pdf>.
- Banque mondiale, 2009b. *Russian Labor Market: Recent Trends. Monitoring Update: May 2009*. Disponible en ligne à l'adresse:
<http://siteresources.worldbank.org/INTRUSSIANFEDERATION/Resources/LMM1-eng.pdf>.
